

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31933**

Intitulé

Expert en contrôle de gestion, audit et gestion de système d'information (MS)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
SKEMA Business School	Directrice générale

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités des certifiés : Expert en métier d'expert en contrôle de gestion, audit et gestion de système d'information sont à la fois diverses et concentrées sur des activités de contrôle de gestion, d'audit externe, d'audit interne, de conseil en organisation, de tenue de comptes au sens large (comptes annuels et prévisionnels), et d'animation du système d'information comptable et financier. Au quotidien, les activités du titulaire de la certification sont :

- Superviser l'activité d'un ou plusieurs services financiers (comptable, contrôle de gestion, trésorerie, audit interne, contrôle interne...) en lien avec les autres fonctions de l'entreprise et élaborer les documents financiers annuels de l'entreprise.
- Mettre en place et animer un outil de pilotage décisionnel au service de la gouvernance d'une organisation.
- Mettre en place et utiliser des outils d'audit financier légal ou contractuel et d'audit des systèmes d'information comptables et financiers.
- Mettre en place et animer l'utilisation des outils d'audit et de contrôle interne.
- Mettre en place et animer un système d'information de gestion en lien avec la Direction des Systèmes d'Information. (DSI).

Compétences attestées

Le (la) titulaire est capable de :

- Manager une équipe financière en mode projet dans environnement concurrentiel et instable. Mise œuvre de capacités d'anticipation, de réactivité et de leadership. Prendre en compte les inter-relations avec les autres fonctions d'une organisation dans le pilotage de la fonction financière.
- Communiquer oralement sur des problématiques managériales et financières. Proposer des solutions, argumenter afin de convaincre la direction d'une organisation et/ou de partenaires extérieurs (Banquier, investisseurs...) de la pertinence du management de la performance d'une entreprise.
- Etablir les documents financiers (bilans, comptes de résultat, annexe ...) en appliquant les normes nationales « Plan Comptable Général » (PCG) et internationales : « International Financial Reporting Standards » (IFRS) afin de répondre aux exigences juridiques et fiscales.
- Consolider les données comptables et financières de l'entreprise selon les règles de consolidation en normes nationales (PCG) et internationales (IFRS) afin de répondre aux exigences juridiques et fiscales.
- Elaborer un reporting mensuel de pilotage de la performance.
- Proposer des modèles de tableaux de bord, les analyser, les présenter ainsi que des actions d'amélioration de la performance. - Maîtriser, mettre en œuvre et utiliser les méthodes de gestion de la valeur client. Gérer les coûts des activités.
- Analyser les écarts entre les prévisions et les résultats, proposer des corrections.
- Prendre en compte la dimension responsabilité sociale et environnementale (RSE) dans les indicateurs de performance afin de respecter les obligations des normes RSE ou la volonté stratégique de l'entreprise.
- Appréhender le Business model de l'organisation. Analyser mesurer, mettre en forme et interpréter les objectifs managériaux. Les traduire sous une forme budgétaire afin de mettre sous tension l'entreprise conformément à sa stratégie.
- Expertiser les impacts des décisions stratégiques de la Direction sur les différents budgets fonctionnels, la trésorerie, le compte de résultat, le Bilan et le plan de financement afin de coordonner les différentes fonctions et de tenir compte des contraintes de l'entreprise.
- Consolider les hypothèses d'activité fournis par les différents services dans des documents financiers prévisionnels.
- Maîtriser et mettre en place des techniques de financement à court et long terme afin d'assurer un financement équilibré à l'entreprise.
- Présenter le budget annuel ou le Business plan par écrit et le soutenir afin de convaincre un comité de Direction et négocier des financements auprès des financeurs.
- Evaluer la performance des centres de responsabilité dans le cadre d'une procédure budgétaire.
- Proposer des améliorations correctives pour atteindre les objectifs fixés.
- Utilisation des méthodologies alternatives de mise sous tension financière des entreprises.
- Choisir une méthode de calcul des coûts et les analyser pour obtenir un avantage compétitif.
- Identifier les risques d'une entreprise qui orientent la mission d'audit légal et établir un programme de travail.
- Connaître et mettre en œuvre les techniques d'audit légal afin d'assurer ce type de mission ou d'y participer efficacement en tant qu'audité.
- Mettre à jour la documentation professionnelle afin de maintenir la qualité de ses travaux d'audit.
- Mettre en œuvre les règles de rédaction des notes de synthèse garantissant la qualité du travail et le respect des normes

professionnelles.

-Diagnostiquer le Système d'Information d'une organisation, analyser et mesurer les faiblesses liées à l'organisation et au Système d'Information afin d'en proposer une amélioration.

- Restituer une mission d'audit organisationnel et SI permettant une compréhension des failles de l'organisation et du SI et des pistes d'amélioration.

-Connaître et mettre en œuvre les règles et processus de l'audit interne et son niveau de rattachement afin de préparer une mission d'audit interne permettant de s'assurer que les procédures de contrôle sont appliquées correctement.

-Comprendre et mettre en œuvre les normes de l'audit interne, leur finalité, leur rôle, leur évolution.

-Mettre en œuvre les règles de déontologie de l'auditeur interne afin de respecter les normes professionnelles d'audit interne.

-Mettre en œuvre les exigences réglementaires (Bâle, Solvency...) afin de respecter les normes nationales et internationales ainsi que les référentiels de risques (Coso ERM/Iso 31000).

-Etablir la réalisation d'une cartographie des risques majeurs inhérents à l'activité et résiduels afin de préparer la mise en place d'un contrôle interne pertinent permettant d'identifier les enjeux forts et les risques qu'il est indispensable de maîtriser et contrôler.

-Identifier les facteurs clés de succès de l'organisation du contrôle interne.

-Etablir un système de contrôle interne dans le respect des cadres de référence nationaux et internationaux permettant de décrire les processus pour mettre l'entreprise en maîtrise.

-Maîtriser et utiliser les cadres de référence du contrôle interne (COSO 2013, cadre de référence de l'AMF actualisé de 2010).

-Mettre en œuvre les réglementations dans les domaines prévention, détection de la fraude, de la corruption et de lutte anti-blanchiment, ayant une dimension extra-territoriale (Foreign Corrupt Practices Act (FCPA) aux USA, UK Bribery Act de 2010 en Angleterre, Loi Sapin 2 en France.

-Conduire une mission d'investigation fraude et ses particularités conformes aux normes professionnelles.(l'Iso 37001)

-Mettre en place et piloter des tableaux de bord électroniques à partir de bases de données importantes afin d'automatiser et fiabiliser le reporting.

-En lien avec la DSI, piloter la conception et le pilotage du système d'information de gestion d'une organisation afin de mettre en place un système d'information automatisé et rapide permettant un meilleur management de la performance. Suivre sa gouvernance.

-Utiliser le tableur Excel en mode avancé sous l'angle de la mesure de performances afin d'améliorer leur vitesse d'obtention et leur fiabilité.

-Etre en mesure, en utilisant des outils de programmation, de trier, présenter et automatiser ses travaux afin d'améliorer leur vitesse et fiabilité.

-Connaître et comprendre les principes régissant l'intégration, les fonctions d'un progiciel de gestion intégrée de type SAP afin de le mettre en œuvre.

-Utiliser les grandes fonctions de SAP ERP : logistique, gestion comptable, ressources humaines, systèmes d'information afin d'améliorer la production des documents et le reporting.

-Maîtriser et utiliser la navigation dans SAP, recourir à des critères de sélection de clients, fournisseurs...

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activités

L'activité en cabinets d'Expertise-comptable (20 000 Experts-comptables, pour 11,5 Milliards de CA annuel) et de Commissaires aux comptes (19 000 commissaires aux comptes pour 2,6 milliards d'euros) est exercée dans des structures très hétérogènes. S'il existe de très gros cabinets (E&Y, Deloitte, PWC, KPMG et Mazars) qui réalisent plus de 100 millions d'euros de chiffre d'affaires et emploient plus de 1000 collaborateurs mais qui représentent moins de 1 % du nombre de cabinets hexagonaux, il y a aussi des poids moyens (Grant Thornton, Secafi DSE, Fiteco, Strego, Soregor...) et surtout des cabinets à taille humaine (moins de 10 salariés), qui représentent 83% des cabinets du secteur.

Dans les organisations, les fonctions associées à la certification Expert en contrôle de gestion, audit et système d'information sont transversales. Elles s'exercent aussi bien dans les PME que dans les grandes entreprises, mais aussi dans les grandes associations, les services de l'Etat, les collectivités locales importantes et leurs satellites, les hôpitaux...

- Auditeur interne
- Consultant en organisation et systèmes d'information
- Contrôleur de gestion
- Commissaire aux comptes/Auditeur
- Directeur administratif et financier
- Directeur financier
- Directeur comptable
- Directeur de la consolidation
- Directeur Administratif et financier
- Expert-comptable/collaborateur comptable
- Trésorier groupe

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

M1204 : Contrôle de gestion

M1205 : Direction administrative et financière

M1206 : Management de groupe ou de service comptable

Réglementation d'activités :

Les activités de Commissaire aux comptes et d'Expert-comptable sont réglementées. Pour exercer ces professions, il faut avoir réussi les examens professionnels du D.E.C (diplôme d'Expertise Comptable) ou du C.A.F.C.A.C (Certificat d'aptitude aux fonctions de commissariat aux comptes) et être inscrit dans les ordres des Experts-comptables ou des Commissaires aux comptes.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

-Jeu d'entreprise réalisé sur 3 jours en groupes de 5 étudiants. L'objectif est, après un diagnostic stratégique, d'élaborer des décisions de gestion en équipe mettant en évidence les relations entre les différentes fonctions de l'entreprise et des documents financiers (coûts de revient, plans de financement, tableaux de bord) dans un cadre concurrentiel et instable.

-Soutenance du rapport de gestion sur l'activité de l'entreprise fictive gérée par l'équipe finalise le séminaire.

-Etude de cas portant sur la tenue de comptes et l'établissement de documents financiers en PCG et IFRS. Travail individuel (4H).

-Etude de cas portant sur les connaissances et la mise en application PCG et IFRS. Travail individuel (4H)

-Travail individuel (4H) : Etude de cas donnée sur : le reporting de la performance, l'établissement de tableaux de bord, leur analyse.

-Etude de cas donnée sur la gestion de la rentabilité client. Travail individuel (4H).

-Etude de cas donnée sur l'établissement d'indicateurs RSE. Travail individuel (4H).

-Etude d'un cas 3 jours. L'objectif est d'élaborer, en groupe, un Business plan à partir d'un contexte donné et le défendre oralement devant un jury de professionnels.

-Etude de cas sur l'élaboration d'un projet de pilotage de la performance d'une entreprise et de son suivi. Travail individuel (4H).

-Devoir sur table avec des questions ouvertes. Test (2 H).

-Etude de cas de synthèse permettant de justifier de capacités de préparation d'un programme de travail d'audit légal, de l'utilisation des normes professionnelles et de rédaction d'une note de synthèse d'un audit légal conforme aux normes professionnelles. Travail individuel (4 H).

-Etude de cas de synthèse permettant de justifier de capacités de préparation d'un programme de travail et de rédaction d'une note de synthèse d'un rapport de mission d'audit organisationnel et SI. Travail individuel (4 H).

-Etude de cas à partir d'affaires emblématiques historiques ou d'actualité permettant de mettre en œuvre une mission d'audit interne. Travail individuel (4H).

-Etude de cas permettant de concevoir et déployer un système de contrôle interne conforme aux exigences réglementaires à partir d'affaires emblématiques historiques ou d'actualité. Travail individuel (3H).

-QCM de 30 minutes sur les principaux points d'attention de la fraude, du blanchiment et de la corruption.

-Etude de cas portant sur la création d'un univers BO et d'un tableau de bord électronique. Travail individuel (3H).

-Etude de cas sur l'implémentation d'un ERP. Travail individuel (4 H).

-Travail de recherche en groupe de deux étudiants sur la gouvernance des SI. Travail en groupe, durée estimée 16h.

-Etude de cas sur l'élaboration de formulaires, programmation en VBA Excel avancé et automatisé. Travail individuel (2H).

-Etude de cas portant sur la mise en œuvre dans l'outil SAP : (Travail individuel (2H)) : son paramétrage, création d'une société, création du périmètre analytique, organisation d'achats, création de clients, fournisseurs et articles, création de centre de coûts, création de plusieurs centres de coûts insertion dans une hiérarchie : centre de profit, organisation d'achat, organisation commerciale.

La certification est composée de 5 blocs de compétences décrits ci-dessus. Si un candidat souhaite obtenir la certification, il doit valider obligatoirement les 5 blocs de compétences ci-dessus, remplir les conditions d'accès fixées par la CGE et faire approuver sa thèse professionnelle.

Bloc de compétence :

INTITULE	DESCRIPTIF ET MODALITES D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31933 - Superviser l'activité d'un ou plusieurs services financiers (comptable, contrôle de gestion, trésorerie, audit interne, contrôle interne...) en lien avec les autres fonctions de l'entreprise et élaborer les documents financiers annuels.</p>	<p>Descriptif : compétences évaluées</p> <ul style="list-style-type: none"> § Leadership, permettant de manager un groupe de projet sur des problématiques managériales et financières. § Analyser une situation concurrentielle et financière, proposer une stratégie et des solutions permettant l'optimisation des résultats financiers d'une entreprise dans un environnement instable et en inter-relation avec les autres fonctions d'une entreprise. § Elaborer et mettre en œuvre des outils prévisionnels de gestion, de suivi des résultats et analyser les écarts. § Elaborer un rapport de gestion tel que présenté annuellement aux actionnaires ou financeurs. § Communiquer oralement et défendre un projet face à un comité de direction ou des partenaires financiers extérieurs un rapport d'activité managérial et financier. § Appliquer les normes internationales (IFRS) et nationales (PCG) afin d'établir des documents financiers (Bilans, comptes de résultat, annexes, tableaux de financement) nécessaires face aux obligations juridiques et fiscales des organisations. § Etablir des documents financiers consolidés (Bilans, comptes de résultat, annexes, tableaux de financement) selon les normes nationales (PCG) et internationales (IFRS) afin de répondre aux obligations juridiques des groupes nationaux et internationaux. <p>Modalités d'évaluation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeu d'entreprise réalisé sur 3 jours en groupes de 5 étudiants. <p>L'objectif est, après un diagnostic stratégique, d'élaborer des décisions de gestion en équipe mettant en évidence les relations entre les différentes fonctions de l'entreprise et des documents financiers (coûts de revient, plans de financement, tableaux de bord) dans un cadre concurrentiel et instable.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenance du rapport de gestion sur l'activité de l'entreprise fictive gérée par l'équipe finalise le séminaire. - Etude de cas portant sur la tenue de comptes et l'établissement de documents financiers en PCG et IFRS. Travail individuel (4H). - Etude de cas portant sur les connaissances et la mise en application des normes PCG et IFRS en consolidation. Travail individuel (4H) <p>Ce bloc fait partie du MS et donne lieu à la délivrance d'un certificat de compétences dans lequel figure le lien avec le MS.</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31933 - Mettre en place et animer un outil de pilotage décisionnel au service de la gouvernance d'une organisation</p>	<p>Descriptif : compétences évaluées</p> <ul style="list-style-type: none"> §Elaborer et mettre en œuvre les outils du reporting afin d'assurer le suivi de la réalisation des objectifs stratégiques et financiers de l'entreprise. §Sélectionner des indicateurs de mesure de la performance dans le cadre des tableaux de bord (Balanced Scorecard (BSC), Objectifs, Variables d'Action, Responsables (OVAR) afin d'améliorer le pilotage de l'entreprise et des groupes. §Analyser les résultats issus des indicateurs des tableaux de bord et les communiquer aux différents échelons hiérarchiques pour d'éventuelles mesures correctrices. §Calculer les coûts associés aux différents clients et les marges associées afin de piloter les portefeuilles clients pour améliorer la rentabilité d'une entreprise. §Proposer des indicateurs RSE afin de prendre en compte cette dimension dans le cadre des obligations légales et de la volonté propre d'une entreprise dans ce domaine. §Savoir travailler en mode projet dans le cadre d'une équipe de financiers, afin de proposer des solutions permettant l'optimisation des résultats d'une entreprise. §Etablir un diagnostic organisationnel. Traduire des objectifs stratégiques en un plan d'action afin de les mettre en œuvre de façon équilibrée et en adéquation avec les capacités de l'entreprise. §Challenger financièrement différentes options prévisionnelles possibles et argumenter la solution retenue §Proposer un financement à un projet stratégique. §Communiquer et faire adopter un budget annuel ou un Business Plan par un comité d'experts/banquiers. §Négocier et faire passer un projet financier auprès de décideurs. §Evaluer et piloter la performance des centres de responsabilité, analyser les écarts entre les prévisions et les résultats. §Préconisations d'actions correctives. §Mettre en place des méthodologies alternatives tels le Beyond Budgeting Round Table (BBRT). §Prise en compte des obligations légales, des normes RSE et de la stratégie d'une entreprise dans ce volet. §Mettre en œuvre les techniques de calcul et de pilotage des coûts en lien avec l'environnement compétitif et la structure de l'organisation (ex. ABC (Activity Based Costing) /ABM (Activity Based Management).) afin de déterminer la rentabilité des produits/clients et améliorer la performance. <p>Modalités d'évaluation.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Travail individuel (4H) : Etude de cas donnée sur : le reporting de la performance, l'établissement de tableaux de bord, leur analyse. -Etude de cas donnée sur la gestion de la rentabilité client Travail individuel (4H). -Etude de cas donnée sur l'établissement d'indicateurs RSE. Travail individuel (4H). -Etude d'un cas sur 3 jours. L'objectif est d'élaborer, en groupe, un Business plan à partir d'un contexte donné et le défendre oralement devant un jury de professionnels. -Etude de cas sur l'élaboration d'un projet de pilotage de la performance d'une entreprise et de son suivi. Travail individuel (4H). -Devoir sur table avec des questions ouvertes. Test (2 H). <p>Ce bloc fait partie du MS et donne lieu à la délivrance d'un certificat de compétences dans lequel figure le lien avec le MS.</p>

Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31933 - Mettre en place et animer un système d'information de gestion en lien avec la DSI (Direction des Systèmes d'Information).

Descriptif : compétences évaluées

§Maîtriser et mettre en œuvre le système on line analytical processing (OLAP) : Business Objet (BO) :

-importer les données depuis une base externe,

-création d'un univers métier sous BO,

-création d'un tableau de bord électronique.

Contrôler que la stratégie SI est conforme à la stratégie de l'entreprise

§Maîtriser et mettre en application les principes fondamentaux des systèmes d'information.

§Inscrire son métier dans la cartographie fonctionnelle de l'entreprise.

§Piloter la gouvernance du SI de l'entreprise.

§Mettre en œuvre des techniques et fonctions Excel avancé.

§Mettre en œuvre la programmation des macros Excel, références cellules et variables, taxonomie, structure Visual Basic, Macros, auto-exécutions, formulaires et développement de procédures.

§Définir et paramétrer les éléments de structure d'une organisation dans l'outil SAP.

§Mettre en œuvre les grandes fonctions de SAP.

§Configurer les éléments de structure d'une organisation dans l'outil SAP.

Modalités d'évaluation.

-Etude de cas portant sur la création d'un univers BO et d'un tableau de bord électronique. Travail individuel (3H).

-Etude de cas sur l'implémentation d'un ERP. Travail individuel (4 H).

-Travail de recherche en groupe de deux étudiants sur la gouvernance des SI. Travail en groupe, durée estimée 16h.

-Etude de cas sur l'élaboration de formulaires, programmation en VBA Excel avancé et automatisé. Travail individuel (2H).

-Etude de cas portant sur la mise en œuvre dans l'outil SAP : (Travail individuel (2H))

o son paramétrage,

o création d'une société,

o création du périmètre analytique,

o organisation d'achats,

o création de clients, fournisseurs et articles,

o création de centre de coûts,

o création de plusieurs centres de coûts,

o insertion dans une hiérarchie : centre de profit, organisation d'achat,

o organisation commerciale.

Ce bloc fait partie du MS et donne lieu à la délivrance d'un certificat de compétences dans lequel figure le lien avec le MS

INTITULE	DESCRIPTIF ET MODALITES D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 31933 - Mettre en place et utiliser des outils d'audit financier légal ou contractuel et d'audit des systèmes d'informations comptables et financiers</p>	<p>Descriptif : compétences évaluées</p> <ul style="list-style-type: none"> -Etablir une cartographie des risques adaptée à l'audit légal et en tirer des recommandations afin de les utiliser. -Connaître et utiliser les techniques d'audit légal et contractuel ainsi que les Normes d'Exercice Professionnel, garantissant la qualité de la mission. -Mettre en œuvre des contrôles substantiels et formels pour identifier les anomalies comptables. -Mettre en œuvre une veille documentaire, rédiger, synthétiser et présenter les travaux d'audit réalisés. -Rédiger une note de synthèse permettant au signataire de donner une opinion conforme aux règles professionnelles. -Comprendre et modéliser le Système d'Information d'une organisation. -Mettre en œuvre un diagnostic organisationnel et SI. -Rédiger un rapport de mission d'audit organisationnel et SI pertinente et en conformité aux objectifs de la mission. <p>Modalités d'évaluation.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Etude de cas de synthèse permettant de justifier de capacités de préparation d'un programme de travail d'audit légal, de l'utilisation des normes professionnelles et de rédaction d'une note de synthèse d'un audit légal conforme aux normes professionnelles. Travail individuel (4 H). -Etude de cas de synthèse permettant de justifier de capacités de préparation d'un programme de travail et de rédaction d'une note de synthèse d'un rapport de mission d'audit organisationnel et SI. Travail individuel (4 H). <p>Ce bloc fait partie du MS et donne lieu à la délivrance d'un certificat de compétences dans lequel figure le lien avec le MS.</p>
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 31933 - Mettre en place et animer l'utilisation des outils d'Audit et de contrôle interne</p>	<p>Descriptif : compétences évaluées</p> <ul style="list-style-type: none"> § Définir le référentiel d'audit à partir de l'environnement de contrôle de l'entreprise, dans le cadre du plan d'audit interne. § Préparer le programme de travail de la mission d'audit interne. § Mettre en œuvre les Normes Professionnelles de déontologie de l'auditeur interne édictées par The IIA (Institute of Internal Audit) en sachant différencier les missions d'assurance des missions de conseil. § Appliquer les exigences réglementaires en matière de contrôle interne afin de satisfaire aux obligations légales. § Etablir une cartographie des risques globaux inhérents à l'activité et recenser les risques majeurs, leur niveau de maîtrise et les plans d'actions visant à réduire l'exposition aux risques et ou réduire leur criticité (axes fréquence et gravité). § Elaborer un diagnostic d'un système de contrôle interne. § Etablir un système de contrôle interne. Mixer des contrôles de prévention et de détection en s'appuyant sur les cadres de référence du contrôle interne. § Mettre en œuvre les cadres de référence du contrôle interne dans leur dernière version la plus récente et l'explicitier aux parties prenantes. § Mettre en œuvre les dispositifs de prévention de fraude et les outils spécifiques des missions d'inspection fraude. <p>Modalités d'évaluation.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Etude de cas à partir d'affaires emblématiques historiques ou d'actualité permettant de mettre en œuvre une mission d'audit interne. Travail individuel (4H). -Etude de cas permettant de concevoir et déployer un système de contrôle interne conforme aux exigences réglementaires à partir d'affaires emblématiques historiques ou d'actualité. Travail individuel (3H). -QCM de 30 minutes sur les principaux points d'attention de la fraude, du blanchiment et de la corruption. <p>Ce bloc fait partie du MS et donne lieu à la délivrance d'un certificat de compétences dans lequel figure le lien avec le MS.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé d'un membre de l'école : le responsable du programme délivrant la certification ainsi que d'un représentant du corps professoral du programme et de 2 représentants professionnels (50% employeur - 50% employé)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est composé d'un membre de l'école : le responsable du programme délivrant la certification ainsi que d'un représentant du corps professoral du programme et de 2 représentants professionnels (50% employeur - 50% employé)
En contrat de professionnalisation	X	Le jury est composé d'un membre de l'école : le responsable du programme délivrant la certification ainsi que d'un représentant du corps professoral du programme et de 2 représentants professionnels (50% employeur - 50% employé)
Par candidature individuelle	X	Le jury est composé d'un membre de l'école : le responsable du programme délivrant la certification ainsi que d'un représentant du corps professoral du programme et de 2 représentants professionnels (50% employeur - 50% employé)
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X	Le jury est composé d'un membre de l'école : le responsable du programme délivrant la certification ainsi que d'un représentant du corps professoral du programme et de 2 représentants professionnels (50% employeur - 50% employé)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 6 mai 2015 publié au Journal Officiel du 27 mai 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert en contrôle de gestion, audit et gestion de système d'information (MS)" avec effet au 02 janvier 2010, jusqu'au 27 mai 2018.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 11 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert en contrôle de gestion, audit et gestion de système d'information (MS)" avec effet au 27 mai 2018 jusqu'au 18 décembre 2022.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

26 Diplômés en moyenne par année

Autres sources d'information :

Association des diplômés de SKEMA Business School

Site Internet SKEMA

Lieu(x) de certification :

SKEMA Business School : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Nord (59) [Euralille]

Noms de(s) l'établissement(s) : **SKEMA Business School - Campus de Lille**

Adresse : Avenue Willy Brandt 59777 EURALILLE - FRANCE

Noms de(s) l'établissement(s) : **SKEMA Business School - Campus de Paris**

Adresse : Pôle Universitaire Léonard de Vinci (PULV), Esplanade Mona Lisa - Courbevoie, 92916 Paris La Défense Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Noms de(s) l'établissement(s) : **SKEMA Business School - Campus de Lille**

Adresse : Avenue Willy Brandt 59777 EURALILLE - FRANCE

Noms de(s) l'établissement(s) : **SKEMA Business School - Campus de Paris**

Adresse : Pôle Universitaire Léonard de Vinci (PULV), Esplanade Mona Lisa - Courbevoie, 92916 Paris La Défense Cedex

Historique de la certification :

Certification précédente : Expert en contrôle de gestion, audit et gestion de système d'information (MS)